

Fiche poste Chargé de mission développement forestier

Mode organisation & compétences

Organisation générale

Le chargé de mission est placé sous l'autorité directe de son responsable de pôle service forêt, du DGS et des élus référents de la Communauté de communes des Pyrénées Audoises. Son champ d'intervention se fait sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude, il assure un lien avec les partenaires (département-Région...)

Lieu de travail

Bureau de Quillan

Horaires

8h30 – 12h20 / 13h30 – 17h30

Du Lundi au Vendredi, (+ 1 jour RTT toutes les 2 semaines)

Déplacements

Sur le territoire de la Haute-Vallée de l'Aude (Quillan, Limoux, Axat, Chalabre, Plateau de Sault, Couiza, etc.)

Également hors territoire pour rencontres avec les partenaires divers (Carcassonne, Narbonne, Béziers, Estagel, Montpellier, Toulouse....)

Compétences / Profil

Domaines d'activité : Forêt-développement local

Filière : Technique

Catégorie : A

Grade : Ingénieur-Attaché

Poste à temps complet à pourvoir au 25/04/2022

Permis B et véhicule personnel

Contrat à durée déterminée pour une période de un an Sciences de la vie et du milieu naturel- Sciences de l'ingénieur-diplôme d'ingénieur forestier, Sciences économiques, sociales et politiques.

- Connaissances de la filière bois-Techniques de gestion forestière-Aménagement forestier-Desserte forestière-Gestion des écosystèmes forestiers associés-Gestion de projets-Connaissance du milieu des collectivités territoriales-Relations humaines.
- Maîtrise des outils Word, Powerpoint, Excel, Systèmes d'information géographiques.
- Bonne connaissance du montage de projets.
- Rigueur, sens de l'organisation, qualités relationnelles, esprit d'équipe, disponibilité, dynamisme et autonomie.

Missions liées au Poste

A. Charte Forestière (70%)

1. Suivi et Evaluation de la Charte Forestière Haute Vallée de l'Aude (renseignements des indicateurs de réalisation et de résultats sur l'outil national Eval CFT et rapports annuels à l'UFCOFOR)
2. Poursuite actions en cours : AMI « Dynamic Bois » accompagnement des entreprises de la filière bois.
3. Animation générale de la Charte Forestière Haute Vallée de l'Aude, groupes de travail, compte rendus, commissions élus, comité de pilotage annuel, comités techniques, communication annuelle aux intercommunalités.
4. Programmation 2022-2024 : nouveau programme d'actions .Préparation réponse appel à projet CRLR. Mise en œuvre des actions.

B. Desserte (30%)

1. Interaction avec les partenaires financeurs :Points DDTM-CRLR
2. Préparation dossiers de demande de subvention : chiffrage & lien maître d'œuvre (ONF)
3. Information des maires sur nouvelles modalités de financement : 80% que si plusieurs porteurs de projets (projet collectif public(s) et/ou privé(s), critères régionaux de notation et de sélection des dossiers.
4. Suivi sur le terrain des dossiers : lien avec les Contrôles ASP – être sur place. Réception des travaux.
5. Regards sur acomptes, soldes & règlements des subventions.
6. Relationnel aux communes tout le long du projet.